DES [illegible] FRICTION

DE Wm A. CLARK,
No 208, Rue du Canal
No 114, Vieille-Levée, [illegible] deux marchés
L. [illegible] MAIN, Agent

[illegible] Mobile, Alabama

[illegible] ayant établi une maison de commission [illegible] la vente de son [illegible] propriétaires à la [illegible] MICHOUD.

[illegible] Bureau 148, coin Ursulines et Levée

VICTOR [illegible] MAGE [illegible] entièrement établi [illegible] ne le recommande [illegible] propriétaires [illegible] immobilières pour [illegible] Acceptant [illegible] ses services [illegible] 8 sous [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] 1847. [illegible] de profits.

ALFRED [illegible] Boulevard [illegible] Rue Pipe — Magasin [illegible] Nouvelle-Orléans, N. 11 [illegible] rue des [illegible]

NOUS pouvons maintenant offrir le plus grand assortiment d'articles [illegible] printemps et d'été qui ait jamais [illegible] à la Nouvelle-Orléans. Tous nos articles [illegible] manufacturés à New-York, et [illegible] pour les acheteurs au détail de [illegible] et avec confiance [illegible] nous soulons [illegible] de notre stock, qui [illegible] [illegible]

HARTS, Rampartstreet [illegible]

En mousline, [illegible] d'une [illegible]
[illegible] 9 sous $1 00
En drap d'[illegible] anglais bleu [illegible] 9 sous $10 00
En drap de Vienne, [illegible] 9 sous $12 00
[illegible] 1ère qualité [illegible] 9 sous $14 00
Habits [illegible]
En satinette [illegible] 9 sous $10 00
Habits [illegible] 9 sous $9 00
Habits [illegible] 9 sous $8 00
Habits et pantalons de [illegible] $12 à $25 00

PANTALONS SEULS.

Fortemoiseine et [illegible] $5 00 à $6 00
[illegible] $5 50 à $6 00
[illegible] $3 00 à $4 00
[illegible] $2 50 à $4 00
[illegible] $2 00 à $3 00
[illegible] $1 00 à $2 50
[illegible] $4 50 à $6 00

GILETS.

[illegible] $3 50 à $5 00
[illegible] $2 00 à $3 00
[illegible] $1 00 à $2 00
[illegible] $2 00 à $3 00
[illegible] $1 00 à $2 00

[illegible] CHEMISES, CRAVATTES, &c., &c.

[illegible] 9 juin

[illegible] Mobile, Alabama

[illegible] ayant établi une maison de commission [illegible] la vente de son [illegible] propriétaires à la [illegible] MAIN, Agent

[illegible] Mobile, Alabama

[illegible] ayant établi une maison de commission [illegible] la vente de son [illegible] propriétaires à la [illegible] MICHOUD.

[illegible] Bureau 148, coin Ursulines et Levée

VICTOR [illegible] MAGE [illegible] entièrement établi [illegible] ne le recommande [illegible] propriétaires [illegible] immobilières pour [illegible] Acceptant [illegible] ses services [illegible] 8 sous [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] 1847. [illegible] de profits.

ALFRED [illegible] Boulevard [illegible] Rue Pipe — Magasin [illegible] Nouvelle-Orléans, N. 11 [illegible] rue des [illegible]

NOUS pouvons maintenant offrir le plus grand assortiment d'articles [illegible] printemps et d'été qui ait jamais [illegible] à la Nouvelle-Orléans. Tous nos articles [illegible] manufacturés à New-York, et [illegible] pour les acheteurs au détail de [illegible] et avec confiance [illegible] nous soulons [illegible] de notre stock, qui [illegible] [illegible]

HARTS, Rampartstreet [illegible]

En mousline, [illegible] d'une [illegible]
[illegible] 9 sous $1 00
En drap d'[illegible] anglais bleu [illegible] 9 sous $10 00
En drap de Vienne, [illegible] 9 sous $12 00
[illegible] 1ère qualité [illegible] 9 sous $14 00
Habits [illegible]
En satinette [illegible] 9 sous $10 00
Habits [illegible] 9 sous $9 00
Habits et pantalons de [illegible] $12 à $25 00

PANTALONS SEULS.

Fortemoiseine et [illegible] $5 00 à $6 00
[illegible] $5 50 à $6 00
[illegible] $3 00 à $4 00
[illegible] $2 50 à $4 00
[illegible] $2 00 à $3 00
[illegible] $1 00 à $2 00
[illegible] $2 00 à $3 00
[illegible] $1 00 à $2 00

[illegible] CHEMISES, CRAVATTES, &c., &c.

[illegible] 9 juin

[illegible] Mobile, Alabama

[illegible] ayant établi une maison de commission [illegible] la vente de son [illegible] propriétaires à la [illegible] MAIN, Agent

[illegible] Mobile, Alabama

[illegible] ayant établi une maison de commission [illegible] la vente de son [illegible] propriétaires à la [illegible] MICHOUD.

[illegible] Bureau 148, coin Ursulines et Levée

VICTOR [illegible] MAGE [illegible] entièrement établi [illegible] ne le recommande [illegible] propriétaires [illegible] immobilières pour [illegible] Acceptant [illegible] ses services [illegible] 8 sous [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] 1847. [illegible] de profits.

ALFRED [illegible] Boulevard [illegible] Rue Pipe — Magasin [illegible] Nouvelle-Orléans, N. 11 [illegible] rue des [illegible]

NOUS pouvons maintenant offrir le plus grand assortiment d'articles [illegible] printemps et d'été qui ait jamais [illegible] à la Nouvelle-Orléans. Tous nos articles [illegible] manufacturés à New-York, et [illegible] pour les acheteurs au détail de [illegible] et avec confiance [illegible] nous soulons [illegible] de notre stock, qui [illegible] [illegible]

HARTS, Rampartstreet [illegible]

En mousline, [illegible] d'une [illegible]
[illegible] 9 sous $1 00
En drap d'[illegible] anglais bleu [illegible] 9 sous $10 00
En drap de Vienne, [illegible] 9 sous $12 00
[illegible] 1ère qualité [illegible] 9 sous $14 00
Habits [illegible]
En satinette [illegible] 9 sous $10 00
Habits [illegible] 9 sous $9 00
Habits et pantalons de [illegible] $12 à $25 00

PANTALONS SEULS.

Fortemoiseine et [illegible] $5 00 à $6 00
[illegible] $5 50 à $6 00
[illegible] $3 00 à $4 00
[illegible] $2 50 à $4 00
[illegible] $2 00 à $3 00
[illegible] $1 00 à $2 00
[illegible] $2 00 à $3 00
[illegible] $1 00 à $2 00

[illegible] CHEMISES, CRAVATTES, &c., &c.

[illegible] 9 juin

[illegible] Mobile, Alabama

Sirop [illegible]

CE sirop [illegible] Prix 25 la bouteille [illegible] Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1847.

M. RICHARD — J'ai souvent [illegible] de mille de votre sirop pour la [illegible] maladies de poitrine et je n'ai [illegible] jamais [illegible] le recommander dans [illegible] asthme, &c. dans la persuasion [illegible] qu'en [illegible] obtenir du soulagement. A. BALDWIN.

M. RICHARD — Je souffrais d'une violente douleur [illegible] pendant plusieurs mois, [illegible] votre sirop [illegible] m'a [illegible] d'après les instructions qui [illegible] j'ai [illegible] consommé la seconde [illegible] guérison était complète.

Nlle Orléans, 12 janvier 1847. C. [illegible]

Au comité des rues Commerce et [illegible]

Mobile, 1 octobre 1846.

Je certifie avoir employé le Sirop végétal du Docteur Richard, contre la dysentérie et les maladies [illegible] avec succès, dans l'hopital de cette ville.

F. E. KELLEY, M. D.

Je certifie que le sirop de M. Richard [illegible] de cette ville, a guéri radicalement et en très peu de temps ma femme. D'une dysenterie qui menaçait de la mettre faible, et qui avait résisté à tous les remèdes employés précédemment.

Mobile, 2 décembre 1844. J. B. GAUTHERIN.

Barthélemie Lopez, résidente de la cité de Mobile, [illegible] Estado de Alabama, certifie:

Que habiendo sido [illegible] Sirope Vegetal de M. Richard, en vista de un [illegible] particularmente en los niños, la sensido el mejor efecto que se [illegible] de [illegible] por cuya causa me tomo la libertad de recomendar dicho Sirope Vegetal a todos mis paysanos residentes en este pays.

Mobile 19 de Agosto de 1846. B. LOPEZ.

M. Richard — Atiaque depuis six ans d'une toux opiniâtre et d'un crachement de sang, j'avais essayé toutes les remèdes pour [illegible] votre sirop qui me [illegible] immédiatement. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de la poitrine ou des poumons.

Mobile, 30 janvier 1845. CH. HANFORD.

M. Richard — Je me suis servi de votre sirop pour moi même et dans ma famille, pendant les deux dernières années et j'ai toujours reussi à guérir les maladies les plus opiniâtres.

Mobile, 21 janvier 1845. JACOB BAPTISTE.

Je certifie que les certificats ci dessus relatés sont des copies conformes aux originaux.

Ce 23 novembre 1846. T. SEYMOUR,
Juge de Paix.

Comté de Mobile. 19mars—6m

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Nouvelle-Orléans, 24 mai 1847.

ATTENDU qu'Armand Guyot, ci-devant shérif de la Cour de l'Amirauté de la Nouvelle-Orléans, a demandé que les bonds ci-après soient cancellés:

Un bond de cinquante mille piastres souscrit par lui, le 26 mai jour de mai 1845, comme shérif de la Cour de Commerce de la Nlle Orléans, conjointement avec John Pemberton, K. Montegut, A. S. Lewis, Denis Cronan, Charles L. Duroclet, J. D. Lambert, W. A. Nott, E. T. Parker, Joseph Prados, Charles L'Huborne, Clément Rainos, Thers, Guyot et John A. Wenyham, comme sécurités. En conséquence, le premier est pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à faire savoir par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat à la Nlle Orléans, les raisons pour lesquelles ledit bond ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous mon signature le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce vingtneuvième jour de mai mil huit cent quarante sept, et la soixante-onzième de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat.

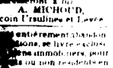

LE soussigné donnant de clôre ses ventes annuelles de quelques-unes, son grand stock de MARCHANDISES FANTAISIE et de Modes-Vez, est découmé à réduire ses prix telle qu'ils pourront satisfaire les acheteurs, lesquels sont priés de venir examiner ces marchandises, ils pourront se convaincre qu'il y aura avantage pour eux.

Habillements en cachemire riche, mousseline de laine, soierie, satin broche, moiseline, satinette, et dentelle blanche, en shalls de cachemire, soie, laine et mousline, manteaux brodés et en mousline, pelerines, [illegible] rubans, fleurs, dentelles et broderies, gants, les articles de fantaisie, bonnetie pour dames, demoiselles et fillettes, en tout genres; corsets, jupons et [illegible], fabrique, bonnets, ornements de tête, peignes d'un nouveau style, colliers et bracelets, etc.

Les marchandes et [illegible] la campagne trouveront [illegible] de leur intérêt de venir examiner ces marchandises. D. F. WAYMOUTH,

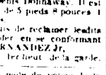

Droguerie et Medicamenses de bienfaisement du navire Edgaid, de New-York:

800 liv. sel de soude.
400 [illegible] de chaux,
300 de soude lattrique.

[illegible] gomme Sénégal, belle.
[illegible] carbonate Bimmonotique, Epsom Simaroubs, [illegible] cachou, gomme Gayec du Brésyon, [illegible] de Carvi, racine de corne de cerf, [illegible] Ipiecia de Sinyrne, jus de réglisse noir, [illegible] aromatique à vendre par
F. CUSACHS,
[illegible] Conti et 80 Philippe.

Aux Pharmaciens et Droguistes.

Les soussignés reçoivent par le navire Fermere un assortiment de drogues telles que
Quinine anhydre extraite, en 25 flacons chaque, 20 doubles papier à autres,
[illegible] bien assortie,
[illegible] essence d'Anyse,
[illegible] essence de cédron,
[illegible] essence de Pourgah,
[illegible] essence de lavande,
[illegible] essence de cédrat,
[illegible] essence de Bergamotte,
[illegible] essence de Verdet petits grains,
[illegible] essence de Verdet ordinaire,
[illegible] essence de thym, blanche,
[illegible] huile de Quinine,
[illegible] essence d'absinthe, sacchine eau de fleur d'oranger,
[illegible] d'orange,
[illegible] manière régulière.

LORIOT & SILVESTRE,
67 et 36 rue de Chartres

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c. — En débarquement du brick Mobile, et à vendre par Wm Chenner et Cotter, 6, Nlle Levée.

Barriques et [illegible] huile de blanc de baleine bleue [illegible] Ire qualité.

Barriques huile de baleine d'hiver Ire qualité.

160 caisses blanc de baleine, New Bedford, Ire qualité.

40 caisses savon extra No 1, diverses marques.

30 [illegible] de savon marque de Saint Clément.

300 caisses bougie blanche fraiche, en bon état.

200 demi-quarts de bougie [illegible] fraiches

WHITEMORE & CUTTER,
6, Nlle Levée.

[illegible] Mobile [illegible] Nlle Orléans [illegible] Mobile [illegible] Nlle Orléans [illegible] Mobile [illegible] Nlle Orléans [